

ADDENDA

DATE D'ÉMISSION

2024-11-19

ADDENDA

N° 4

OUVRAGE

Centre Ferland

APPEL D'OFFRES :

24-138

Remplacement des finis intérieurs - phase 4

CHARGÉ DE PROJET

Anabel Chalifoux-Crépeau

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'île

Le présent addenda fait partie intégrante des plans et devis et les complète. Cet addenda sera intégré aux plans « pour construction » qui seront émis après l'ouverture des soumissions.

Description

L'ouverture des soumissions est reportée de 1 jour, soit le 27 novembre 2024 à 14h.

Architecture: Addenda A-04, 5 pages émises en date du 2024-11-19.

Mécanique et électricité: Aucun.

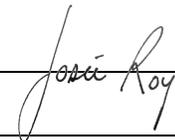
Structure : Aucun.

Décontamination : Aucun

Josée Roy, architecte

NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE



Tout fournisseur peut porter plainte en vertu des articles suivants : Article 21.0.4 de la LCOP et article 40 de la Loi sur l'AMP.

Cet addenda peut faire l'objet d'une plainte au CSSPÎ à l'adresse mentionnée aux documents d'appels d'offres.

La date limite pour formuler une plainte concernant cet addenda est : 2024-11-11



PROPRIÉTAIRE : **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ILE**

PROJET : **CENTRE FERLAND**
REPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE (PHASE 4)
APPEL D'OFFRES : #24-138 / PROJET : #065E10250

DOSSIER: **23-059 ADDENDA A-04**

DATE : 2024-11-19

Le présent addenda fait partie des documents contractuels du projet précité, et a pour objet de les modifier. Les modifications décrites ci-après entrent en vigueur immédiatement.

ADDENDA N° A-04 (5 pages)

A **ARCHITECTURE**

1.0 AU DEVIS

1. Section 07 51 00 – Couvertures à membrane bitumineuse multicouche

1. Article 2.8.1 – Isolant de pente

1. Remplacer : Isolant en polystyrène expansé (PSE) conforme à la norme CAN/ULC-S701, type 2, à rives de 25 mm d'épaisseur minimum, laminé en usine d'un panneau de fibre de bois 13 mm, pente de 2%. Certifié ULC, conforme à la norme ASTM C1338. Pour la garantie Soprema, le Sopra ISO de 25 mm aux rives minimum est requis.

Par : Isolant en polystyrène expansé (PSE) conforme à la norme CAN/ULC-S701, type 2, à rives de 25 mm d'épaisseur minimum, laminé en usine d'un panneau de fibre de bois 13 mm, pente de 2%. Certifié ULC, conforme à la norme ASTM C1338.

2. Section 08 71 00.01 – Bordereau de quincaillerie pour portes

1. Groupe de quincaillerie 10

1. Remplacer : Porte 114A/B

Par : **Porte 209A/B**

3. Section 09 51 13 – Éléments acoustiques pour plafonds suspendus et ossature de suspension

1. Article 2.1.2 – Matériaux/Matériels

1. Remplacer : l'article .8 Produits du **Système B : (Toilette et conciergerie)**: Système extra-robuste, modèle AX à semelle apparente 15/16 par DONN ou système résistance supérieure, odèche Prélude Plus XL à semelle apparente 15/16 par Armstrong, série 1830 de CMC par Rockwool, ou équivalent approuvé.

Par : l'article .8 Produits du **Système B : (Toilette et conciergerie)** : Système extra-robuste, modèle **ZXLA** à semelle apparente 15/16 par **CGC** ou système résistance supérieure, odèche Prélude Plus XL à semelle apparente 15/16 par Armstrong, série 1830 de CMC par Rockwool, ou équivalent approuvé.

2.0 AUX PLANS

1. Plan A-001 – Liste des Plans – Phasage des Travaux – Plan de Mobilisation – Notes Générales

1. Remplacer : la page A-001

Par : la page **A-001/ADD.4**, émise le 2024-11-19, une (1) page ci-jointe.

Les modifications apportées dans cette page sont :

1. 2/A-001 – Plan de mobilisation : Modifier la zone de mobilisation.

2.0 AUX PLANS (suite)

1. Plan A-204 – RDC – Plan et Plan de Plafond Existant / Démolition

2. **Remplacer :** la page A-204

Par : la page **A-204/ADD.4**, émise le 2024-11-19, une (1) page ci-jointe.

Les modifications apportées dans cette page sont :

2. **Ajout :** Trois (3) photos du plafond au RDC à ignifuger.

1. Plan A-601 – Agrandis – Toiture Existant / Démolition / Nouveau

1. **Remplacer :** la page A-601

Par : la page **A-601/ADD.4**, émise le 2024-11-19, une (1) page ci-jointe.

Les modifications apportées dans cette page sont :

1. **Modifier :** les références aux détails.

FIN DE L'ADDENDA

un architecture inc.

Josée Roy, architecte

JR/adj ce 2024-11-19